

# “ MAÎTRISER LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE AVICOLE ”

- ◇ Identifier les enjeux de la biosécurité en élevage avicole.
- ◇ Comprendre les risques liés à la propagation des virus et bactéries.
- ◇ Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité et de mettre en place les bonnes pratiques d'hygiène.

## Programme

- Identifier le principe de l'Influenza aviaire sur le plan scientifique, son mode de fonctionnement pour mieux apprécier les moyens de lutte en élevage :
  - Connaissance du virus
  - Symptômes et conséquences sur les élevages
  - Modes de transmissions
  - Conditions de résistance, de propagation
  - Facteurs de risques - Evaluation des risques
- Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité :
  - les 11 mesures à mettre en œuvre - les documents à détenir dans son élevage - les barrières sanitaires
  - Analyse d'un cas type : comment définir les unités de production, les différentes zones et les plans de circulation*
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène à partir du plan de biosécurité, construire des «systèmes» d'élevages répondant aux bonnes pratiques à court terme et à moyen terme  
Méthodologie d'adaptation, plan de nettoyage et désinfection, calculs de surfaces, de doses, de temps

## Méthodes & outils

Exposé illustré d'un diaporama, support papier de synthèse.  
Quiz corrigé et échanges.  
Encadrement par une vétérinaire.

## Évaluation des résultats & suivi de l'exécution

<input type="checkbox"/> QUESTIONS ORALES	<input checked="" type="checkbox"/> MISES EN SITUATION, EXERCICES	<input checked="" type="checkbox"/> FEUILLE DE PRÉSENCE
<input checked="" type="checkbox"/> QUESTIONS ÉCRITES (QCM)		<input checked="" type="checkbox"/> CERTIFICAT DE RÉALISATION
<input checked="" type="checkbox"/> ÉVALUATION DE LA FORMATION	<input type="checkbox"/> AU COURS D'UN TRANSFERT DES ACQUIS	<input checked="" type="checkbox"/> ATTESTATION DE FIN DE FORMATION ET D'ASSIDUITÉ

Évaluation des résultats

Suivi de l'exécution



### DATE(S) & LIEU(X)

14 février

MAZÈRES



**DURÉE** - 7H / 1 jour

Horaires - 9h-17h30



**PUBLIC** - Eleveurs de volailles de Gironde et départements limitrophes

**PRÉREQUIS** - Aucun

**EFFECTIF MAX** - 12



### TARIFS

AVEC PRISE EN CHARGE VIVEA

Totale  Partielle - Restant dû : 42 €

SANS PRISE EN CHARGE - Tarif net TVA  
245 €

## Intervenants



THOMAS CERCIATI  
Conseiller élevages  
bovins et volailles CA33



CLAIRE JACQUINET  
Vétérinaire